

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	21 (1949)
<b>Heft:</b>	9
<b>Artikel:</b>	Les cordons de la bourse
<b>Autor:</b>	Jacquet, Pierre
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-123392">https://doi.org/10.5169/seals-123392</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les cordons de la bourse

par Pierre Jacquet

Depuis le début de cette année, le Conseil municipal de la ville de Genève a voté, en plus des dépenses prévues au budget ordinaire, les crédits de travaux publics suivants :

Les 18 février, 25 mars et 26 avril, des sommes de 49 000, 164 000, 46 000, 84 000 et 160 000 francs, pour l'élargissement de diverses chaussées, rues, chemins et avenues ;

les 25 mars et 14 juin, des sommes de 37 000, 20 000, 140 000 et 54 000 francs, pour l'aménagement de jardins, de parcs et de terrains de sport ;

les 24 mai et 14 juin, des sommes de 185 000 et 63 000 francs, pour des acquisitions d'immeubles ;

le 24 mai, une somme de 2 millions de francs, pour subventionner la construction d'immeubles locatifs ;

les 24 mai et 14 juin, des sommes de 560 000 et 475 000 francs, pour des réfections urbaines, qui permettront des modifications de circulation et des aménagements de places, nécessaires depuis longtemps, mais toujours retardés ;

le 14 juin, une somme de 230 000 francs pour effectuer des installations de chauffage dans différents bâtiments de l'administration municipale ;

et enfin, le 1<sup>er</sup> juillet (je les gardais pour la bonne bouche), des sommes de 170 000 et de 80 000 francs pour la construction et le chauffage d'une orangerie au jardin du Conservatoire botanique.

Au total, plus de 4 500 000 francs ont été ou seront bientôt dépensés pour l'aménagement et l'embellissement de notre cité. C'est beaucoup !

Eh bien, en ce qui me concerne, et en ce qui concerne tous ceux qui font profession de bâtir, architectes, urbanistes, ingénieurs, entrepreneurs, maçons, charpentiers, menuisiers, je trouve que ce n'est pas encore suffisant. En cela, d'ailleurs, je ne suis pas de l'avis d'un certain nombre de citoyens, à qui cette idée d'orangerie a donné l'occasion de manifester une fois pour toutes l'amertume dont ils débordent quand ils songent aux dépenses de l'Etat.

Je n'ai pas l'habitude, dans cette revue consacrée aux questions de logement, d'employer des arguments politiques pour étayer une doctrine sociale, économique (et artistique) de l'habitat, mais, devant certaines formes de la discussion, il est impossible d'échapper au politique, qu'on le veuille ou non. C'est pourquoi, dans ces colonnes consacrées généralement à des questions moins brûlantes, quoique tout aussi importantes, je crois pouvoir affirmer de toute ma conviction qu'une collectivité qui ne confie pas à l'Etat, communal, cantonal ou fédéral, les moyens de construire le plus possible de logements

pour toute une catégorie de citoyens qui, sans cela, seraient dans l'impossibilité de se loger, et de loger leur famille, d'une manière convenable ; qui n'exige pas de l'Etat d'aménager le mieux possible, par une politique d'urbanisme toujours à l'affût des innombrables problèmes que pose la croissance jamais achevée d'une ville, le cadre même de notre existence ; qui ergote sur des dépenses qui ne rapportent rien, certes, si l'on ne veut entendre par là que ce qui peut être inscrit dans un livre de comptes ou placé dans une caisse enregistreuse, mais qui n'en sont pas moins de la plus grande utilité, comme par exemple les écoles, les musées, les bibliothèques, les piscines, et même les orangeries ; qui n'ose plus demander à chacun de contribuer au bien-être de tous ; je crois que cette collectivité ne mérite plus le nom de « société », et, comme telle, ne mérite même plus de vivre.

On pourrait m'objecter que c'est aller bien loin que de prédire la mort de notre société, à l'occasion d'une orangerie. Mais ce malheureux édifice, dans la pensée de ceux qui mènent campagne contre les dépenses de l'Etat, n'est qu'un prétexte, et je suis le premier à reconnaître que c'est un prétexte choisi avec un sens supérieur de l'humour et de l'opportunité. Le mot seul évoque une somptueuse vision de jardins aux horizons interminables, de parterres luxueux et colorés, de broderies de fleurs, de fontaines jaillissantes, de boulingrins, d'arbres exotiques, de fêtes inutilement coûteuses. Il y a là de quoi, évidemment, échauffer les oreilles de plus d'un citoyen, obligé de restreindre un budget péniblement agencé, pour pouvoir, chaque printemps, lâcher devant le caissier de l'Etat des effets au porteur qui n'auraient pas manqué de destinations plus directement utiles. Remarquons en passant que les victimes les plus bruyantes de cette douloureuse opération sont précisément celles qui, avec le solde, peuvent s'en plus aisément consoler. C'est d'ailleurs un détail.

Il y a deux manières de considérer l'Etat. Les uns ne voient en lui qu'une effrayante machine à manger un argent qui, après une trop rapide digestion, se transforme en mauvaise graisse, ce qui le rend vite obèse et impotent ; les autres, sans vouloir ne considérer que ses défauts, savent bien que son rôle est d'être le régulateur de toute notre économie (en particulier, pour nous, de l'économie de notre construction), sans l'appui duquel nous n'aurions pas édifié un seul logement depuis la hausse des prix provoquée par la guerre, et qui se doit, impérieusement, de continuer à entretenir dans le bâtiment une acti-

vité autrement féconde que celle des organisations de chômage. Il est bien plus utile, il me semble, de bâtir une orangerie pour le Jardin botanique (un des orgueils de notre république, d'ailleurs) et de faire rentrer ainsi dans l'économie privée quelques centaines de milliers de francs, que d'allouer des secours tout aussi dispendieux aux travailleurs sans travail. Encourager cette triste campagne contre le rôle très utile que doit jouer l'Etat dans l'équipement de nos cités, de leurs jardins, de leurs installations sportives, de tout ce qui fait leur véritable valeur spirituelle et matérielle, c'est scier la branche sur laquelle nous sommes assis. Il ne faut pas oublier que, depuis la création des quais du lac, c'est-à-dire depuis plus de cinquante ans, Genève a vécu à la petite semaine, de réfections en arrangements, d'économies de bouts de chandelles en politique à courte vue : c'est sans doute bien la seule ville de Suisse, et, à importance égale, du monde, où l'on peut contem-

pler un spectacle aussi grandiosement ridicule que la circulation dans la rue du Rhône, où l'on peut admirer des édicules aussi touchants dans leur sénilité que ceux qui ornent, si l'on peut dire, la place du Molard ou la place Bel-Air ; où certaines maisons de la Vieille-Ville et des quartiers de centre, derrière des façades d'une apparence peut-être intéressante, ne sont que des antichambres de sanatoriums, et où des citoyens normalement évolués puissent trouver que c'est jeter l'argent par les fenêtres (un argent, d'ailleurs, dont le jeu de nos institutions leur permet un contrôle constant), que de vouloir y porter remède. Orangerie à part, puisqu'elle n'est qu'une occasion de manifester une mauvaise humeur située à la hauteur d'une institution nationale, il faut que notre municipalité sache que notre génération, et les suivantes, ont compris qu'il y a des économies qui coûtent vraiment trop cher, et que nous n'avons pas les moyens de nous les permettre.

## La construction de petits logements en Suède

VINGT ANS D'EXPÉRIENCE

par le Dr W. Möhring

En Suède, l'initiative des administrations communales en matière de logements ne s'est manifestée que relativement tard. Vers 1870, alors que, par suite de l'industrialisation croissante, Stockholm souffrait d'une grave pénurie de logements, ce ne fut pas sans résistance ni sans de multiples réserves que l'administration municipale consentit à collaborer aux mesures préconisées par le pouvoir royal et par les autorités ecclésiastiques, pour parer à cette pénurie et aux dangers d'ordre sanitaire et moral qui pouvaient en résulter. Les instances communales ne voulaient entrer en matière que par l'assistance de caractère philanthropique. Le résultat de cette réserve officielle fut clairement mis en évidence par une enquête

statistique datant de la fin du siècle dernier. Celle-ci montra que plus de la moitié des petits logements étaient surhabitée, et que dans ces logements surhabitée le 58 % environ des personnes occupant de petits appartements étaient littéralement parquées. Ces dures réalités obligèrent finalement les administrations municipales à reconnaître qu'elles ne pouvaient plus se soustraire à leurs obligations en matière de construction de logements.

La dangereuse pénurie de logements qui régnait à Stockholm vers 1900 obligea les autorités municipales à prendre d'énergiques mesures qui, par la suite, jouèrent un rôle considérable dans tout le développement de la capitale suédoise. Ce développement est remarquable déjà par le simple fait que le chemin tracé à cette occasion a été assidûment suivi. La décision de parer à la pénurie de logements en créant des conditions propices à l'établissement d'un important programme de construction fut influencée par nombre de facteurs extérieurs et aussi par un esprit ambiant généralement réformiste. Toutefois, ce fut surtout l'observation suivante qui fut déterminante : on avait constaté que, durant la période la plus aiguë de la pénurie de logements, la majorité des habitants de Stockholm avaient fait construire des habitations individuelles à l'extérieur de la ville, aux fins de disposer d'un foyer plus spacieux et surtout plus économique que celui qu'on leur offrait au cen-

Vue d'une maison à étage des cités Langbro et Fahersjö.

